# Contrat de saillie saison 2025



# NAVY STAR KERVEYER

### Le vendeur :

CHAIZE Bruno Les Blignys 48 impasse des petits cloux 71390 CERSOT

Tél: 06.31.59.88.16

Email: bruno.chaize@gmail.com

## L'acheteur:

| NOM / Prénom : |  |
|----------------|--|
| Adresse:       |  |
| Tél://         |  |
| Email:         |  |

Réservation de saillie pour la iument :

| Nom | Race | Date de naissance | N°SIRE |
|-----|------|-------------------|--------|
|     |      |                   |        |

### **CONDITIONS DE MONTE**

#### En Monte en Main

Les juments présentées à la saillie doivent être accompagnées de leur livret SIRE, être à jour des vaccinations GRIPPE – TETANOS – RHINO.

Les tests de l'ARTERITE VIRALE CONTAGIEUSE et de la METRITE CONTAGIEUSE sont obligatoires. Un justificatif des résultats sera demandé avant l'arrivée de la jument.

Un suivi gynécologique de la jument réalisé par le Docteur Jeanne DE GUIO (Charol'vet) est obligatoire et à la charge de l'acheteur.

Tarif: 200 TTC à la signature du contrat + 200 TTC poulain vivant.

## **CONDITIONS DE PENSION**

Les juments sont stationnées au HARAS de BLIGNYS et sont garanties de recevoir les meilleurs soins sous la surveillance quotidienne de l'élevage.

Le propriétaire de la jument autorise le HARAS de BLIGNYS à faire pratiquer par son vétérinaire des soins si nécessaire sur la poulinière et le foal. Il accepte de régler les frais vétérinaires et tous les frais engagés pour la santé et le bien-être de l'équidé confié.

#### **PENSION – TARIFS 2025**

- Pension jument suitée et non suitée au box <u>15€ TTC / jour</u>
- Pension jument non suitée au pré <u>10€ TTC / jour</u>

Le HARAS de BLIGNYS décline toutes responsabilités quant aux accidents pouvant survenir aux équidés. Il appartient au propriétaire de s'assurer personnellement pour garantir de tels événements.

Le HARAS de BLIGNYS peut se voir refuser les juments non manipulées ou qui manifestent un comportement violent qui peut s'avérer dangereux pour les étalons et pour l'équipe encadrante.

L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions libellées dans ce dernier et accepte le présent contrat.

Précéder la signature de la mention « lu et approuvé » Pour Le HARAS de BLIGNYS CHAIZE Bruno

L'acheteur: